

# OFFRE D'EMPLOI

## Pour un poste de chargé(e) de mission GEMAPI spécialisé(e) dans la Prévention des Inondations

### 1. Employeur :

Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (SMEA)  
170 Rue Ferdinand Fert  
ZA des Laurons  
26 110 NYONS

Syndicat constitué depuis le 1er janvier 2020 regroupe 7 établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Æygues. Le Syndicat a pour objet, sur son territoire de compétences, de mettre en œuvre la compétence GEMAPI et certaines missions dites « Hors GEMAPI », et plus globalement, d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions, y compris les études et travaux, visant la Gestion des Milieux Aquatiques (cours d'eau et milieux associés, zones humides...) et la Prévention des Inondations.

Les principaux enjeux, de compétence directe du Syndicat, présents sur le bassin versant sont :

- **La gestion des milieux aquatiques**, avec notamment la recherche du bon fonctionnement des cours d'eau, intégrant les différentes composantes de « l'espace rivière » : entretien et aménagement, hydrogéomorphologie, continuité écologique et sédimentaire, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- **La gestion des inondations par débordement des cours d'eau**, et notamment la mise en œuvre des obligations réglementaires découlant du décret n° 2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques.

Les autres enjeux importants, hors compétence directe du Syndicat, présents sur le bassin versant sont :

- **La gestion quantitative de la ressource en eau**, avec notamment un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE).
- **La préservation des habitats naturels liés aux rivières**, avec notamment les sites Natura 2000 de l'Aygues (partie vaclusienne) et de l'Eygues (partie drômoise).

## 2. Descriptif de l'emploi

- Sous l'autorité directe du Président et du directeur du syndicat le (ou la) chargé(e) de mission Prévention des Inondations assurera la mise en œuvre des actions relevant du bloc de compétences GEMAPI, en lien étroit avec les Communautés de Communes, et notamment le suivi réglementaire des systèmes d'endiguement et la conduite des opérations relatives à la gestion des digues.

## 3. Missions du poste

- Réglementation sur les ouvrages de protection contre les inondations et le suivi réglementaire des systèmes d'endiguement (50% ETP)

Description des missions principales	Description des activités afférentes	
<b>Mettre en œuvre l'ensemble des études techniques, foncières et réglementaires préalables à la définition et au classement des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques</b>	Programmer la mise en œuvre et assurer le suivi des différentes études techniques, des opérations foncières et des démarches réglementaires (SE)	50%
	Piloter et exécuter les opérations relatives à la maîtrise foncière des digues (servitudes, convention, acquisitions, ...)	
	Préparer les consultations, passer les marchés publics, assurer le suivi technique et le contrôle de leur exécution / encadrement des prestataires (bureaux d'études / entreprises)	
	Analyser et valider les résultats des études techniques	
	Assurer les missions dévolues au gestionnaire de systèmes d'endiguement : réponses DT/DICT, formulation de prescriptions pour les chantiers dans l'emprise des SE, accompagnement lors des phases de chantiers	
	Assurer le suivi régulier des SE : visites régulières des ouvrages, surveillance en période de crues, rédaction des pièces réglementaires liées au suivi de ces ouvrages et accompagnement des bureaux d'études agréés pour les documents spécifiques de suivi	
	Participer à la définition des solutions et aux décisions du syndicat en matière de protection contre les inondations	

- Conduite d'opérations (10% ETP)

<b>Piloter la gestion (entretien, travaux de réfection et travaux neufs) des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques</b>	Planifier la mise en œuvre des actions de surveillance et d'exploitation	10%
	Programmer les actions / évaluer les coûts d'intervention	
	Préparer les consultations, passer les marchés publics, assurer le suivi technique et le contrôle de leur exécution	
	Assurer le suivi des travaux de réfection et/ou travaux neufs / encadrement des prestataires (bureaux d'études / MOE / entreprises)	

- Participation à la mise en œuvre technique des compétences du Syndicat (30% ETP)

<b>Contribuer aux démarches relatives au bon fonctionnement des cours d'eau conciliant Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations</b>	Participer à la préparation et au montage des études / à l'analyse et à la validation des résultats	30%
	Participer aux propositions de solutions et/ou d'aménagements / à la mise en œuvre et au suivi des travaux	
	Participer à la mise en œuvre et l'animation des démarches de planification et/ou des outils de programmation (PGRE / Natura 2000 / Contrat de Milieux / PAPI / ...)	
	Faire le lien et assurer la cohérence entre gestion des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques et le bon fonctionnement des cours d'eau	

- Participation au fonctionnement du Syndicat (10% ETP)

<b>Participer à la préparation budgétaire, au suivi comptable et financier au regard de ces missions</b>	Estimer les besoins financiers de ses missions et proposer une programmation annuelle et/ou pluriannuelle de ces besoins	7%
	Participer à la préparation du budget du Syndicat au regard de ses activités et assurer le suivi de celui-ci	
	Assurer le suivi financier des études, travaux, opérations et démarches relatives à la PI : recettes (aides financières) / dépenses (prestataires)	

L'agent est susceptible d'être mobilisé et de prendre part, de manière plus ou moins ponctuelle, à la vie de la structure, en ce qui concerne notamment :

<b>Participer à la vie de la structure</b>	Participer à l'accueil téléphonique et physique du public	3%
	Participer aux réunions d'équipe	
	Participer à l'organisation des comités syndicaux, bureaux syndicaux, commissions thématiques, y compris rédaction des notes et délibérations	
	Contribuer au bon fonctionnement du Syndicat	
	Toute autre contribution à la qualité de vie collective au sein de la structure	

## 4. Profils recherchés

### ❖ Formation et Expérience :

- Poste en catégorie A (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux) ou B (cadre d'emploi des techniciens territoriaux) ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou aux contractuels de droit public avec une expérience en hydraulique fluviale
- Formation Initiale : Bac +5 avec spécialité en hydraulique fluviale
- Expérience Professionnelle : 3 ans minimum.

### ❖ Savoir :

- Connaissances indispensables dans les domaines suivants : hydrologie, hydraulique, hydrogéomorphologie et/ou hydroécologie,
- Connaissances techniques en géotechnique et en génie civil appréciées ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, de la compétence GEMAPI ;
- Connaissances du cadre réglementaire / institutionnel dans le domaine de l'eau (prévention des inondations / gestion des milieux aquatiques)
- Connaissances sur le contexte réglementaire lié aux Etudes de Danger appréciées ;

### ❖ Savoir-faire :

- Expérience dans la conduite de projet, la concertation avec les acteurs locaux
- Expérience dans le montage et le suivi de dossier réglementaire ;
- Expérience dans la commande publique ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (pack Office) et cartographiques (QGIS)

### ❖ Savoir-être :

- Dynamique, sens de l'organisation en fonction des priorités ;
- Autonome, tout en appréciant le travail en équipe ;
- Sens de la stratégie, de la médiation et de la concertation ;
- Aptitude à l'animation et la concertation, aptitude à écouter et à convaincre ;
- Adaptabilité ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, qualité rédactionnelle.

## 5. Informations complémentaires

- Poste en catégorie A (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux) ou B (cadre d'emploi des techniciens territoriaux) de la fonction publique territoriale (titulaire ou, à défaut, contractuel de la fonction publique avec un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable)
- Poste à temps plein sur 4 jours et demi (36 heures hebdomadaires) avec RTT (6 j/an)
- Télétravail, sous réserve d'acceptation, après 6 mois d'exercice (1 à 2 j maximum)
- Rémunération : TBI + SFT + RIFSEEP + Prestations Action Sociale PLURELYA
- Permis de conduire B exigé
- Véhicule de service, à défaut véhicule personnel avec remboursement kilométrique selon le barème Fonction Publique en vigueur
- Equipements et fournitures bureautiques (ordinateur portable, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone mobile à usage strictement professionnel, petits moyens techniques (Télémetre, GPS, appareil photo numérique), EPI (vêtements et chaussures),
- Travail sur écran et travail isolé sur le terrain
- Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités et de l'Etat...), contrôle-suivi de chantiers, surveillance et relève d'informations sur le terrain
- Résidence de travail : siège du Syndicat à Nyons (Drôme)
- Prise de poste : 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Date limite de candidature : 13 mai 2022
- Entretien prévu le mardi 31 mai 2022

*Lettre de motivation et CV à adresser à M. Le Président du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues –  
170 rue Ferdinand Fert – ZA Les Laurons I – 26110 NYONS*